

Règlement des Tournois T1 et T2 de la Vierge 2025



Article 1 : Modalités pratiques

La 25^{ème} édition du Tournoi de la Vierge sera un tournoi T1 open d'échecs standard homologué FIDE en 7 rondes organisé par le CRELEL.

Un tournoi T2 open blitz complète la manifestation.

Le T1 se déroulera du mercredi 13/08/2025 au dimanche 17/08/2025, le T2 se déroulera le samedi 16/08/2025 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

Rue Rennequin Sualem 15 à 4100 Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens.

(robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10)

Les arbitres principaux des tournois T1 et T2 seront Pascal Vandervorst au T1 et Ludwig Sputael au T2.

(pascal.vandervorst@gmail.com ou 0492/65.54.65)

(ludwigons@hotmail.com ou 0492/17.34.66)

L'arbitre adjoint au T1 et T2 sera Raphaël Jacob.

Est autorisée à participer à ce tournoi toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit être en outre affilié à un club membre de la FRBE et posséder un matricule Fide.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 01/08/2025 ou à défaut la cote ELO nationale à cette même date.

Article 2 : Inscription au tournoi T1

Le prix de l'inscription au tournoi T1 est de 40 €.

Réduction de 5 € pour les membres du CRELEL.

Réduction de 5 € pour une préinscription.

Préinscription aux tournois T1 au plus tard le vendredi 08 août par versement des frais de participation sur le compte bancaire du CRELEL

IBAN : BE94 0682 2700 7814

BIC : CKCC BEBB

L'inscription d'un joueur au tournoi T1 implique son acceptation des règles de jeu de la FIDE en tournoi standard et de ce présent règlement.

Article 3 : Inscription au tournoi T2

Le prix de l'inscription au tournoi T2 est de 5 €.

Préinscription au tournoi T2 au plus tard le vendredi 08 août par versement des frais de participation sur le compte bancaire du CRELEL

IBAN : BE94 0682 2700 7814

BIC : CKCC BEBB

L'inscription d'un joueur au tournoi T2 implique son acceptation des règles de jeu de la FIDE en tournoi blitz et de ce présent règlement.

Article 4 : Dates et horaires des tournois T1 et T2

| | |
|------------------------------|----------------------------------|
| Inscriptions au T1 sur place | mercredi 13/08/2025 à 18h00 |
| T1 Ronde 1 : | mercredi 13/08/2025 à 19h00 |
| T1 Ronde 2 : | jeudi 14/08/2025 à 19h00 |
| T1 Ronde 3 : | vendredi 15/08/2025 à 10h00 |
| T1 Ronde 4 : | vendredi 15/08/2025 à 15h00 |
| T1 Ronde 5 : | samedi 16/08/2025 à 13h00 |
| Inscription au T2 sur place | samedi 16/08/2025 à 17h00 |
| T2 Rondes 1 à 9 | samedi 16 08/2025 à 18h00 |
| T1 Ronde 6 : | dimanche 17/08/2025 à 10h00 |
| T1 Ronde 7 : | dimanche 17/08/2025 à 15h00 |
| Remise des prix : | dimanche 17/08/2025 en fin de T1 |

Article 5 : Absences, forfaits et abandon

Deux absences renseignées au tournoi T1 sont autorisées.

Une absence prévue à une ronde ultérieure doit impérativement être renseignée à l'arbitre en la mentionnant sur la page A4 prévue à cet effet et qui se trouvera sur la table d'arbitrage.

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait après une heure, comptée après le lancement de la ronde par l'Arbitre et ne sera plus appareillé à moins de faire état d'un cas de force majeure avant l'appariement de la ronde suivante.

Si vous ne pouvez pas participer à la R1, voire aux R1 et R2, il faut en avertir le Directeur des Tournois et l'Arbitre principal par mail ou SMS avant le mercredi 13/08/2025 avant 18h00.

En cas d'abandon volontaire du Tournoi le joueur ne pourra prétendre à un prix. Plus de deux absences au tournoi T1 ne permettent pas d'accéder à un prix.

Article 6 : Règles du jeu

Les règles du jeu de la Fide au 01/08/2025, tant pour l'open standard T1 que pour l'open blitz T2, sont d'application.

Article 7 : Cadences de jeu

La cadence de jeu en Open Standard T1 est de 90 minutes + 30 secondes d'incrément (Fischer) par coup, dès le premier coup.

La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

La cadence de jeu en Open Blitz T2 est de 5 minutes + 2 secondes d'incrément (Fischer) par coup, dès le premier coup.

La notation de la partie n'est pas obligatoire.

Article 8 : Appariements en tournoi T1

Les appariements se feront au système suisse intégral assistés de la dernière version du logiciel SWAR.

S'il y a moins de 80 joueurs inscrits, il y aura un classement général et 3 catégories.

Les limites de catégorie sont fixées par l'arbitre principal.

Les limites entre catégories seront fixées afin d'égaliser approximativement le nombre de joueurs dans chaque classe.

S'il y a plus de 80 joueurs inscrits, il y a classement général et 4 catégories.

Les limites de catégorie sont fixées par l'arbitre principal.

Un appariement accéléré peut être proposé par l'arbitre.

Article 9 : Appariements en tournoi T2

Les appariements se feront au système suisse intégral assistés de la dernière version du logiciel SWAR.

Il n'y aura de prix que pour le classement général et pas de catégories.

Article 10 : Départages en tournois T1 et T2

Les départages proposées par le logiciel SWAR sont :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Résultat mutuel
4. Cumulatif
5. Nb. Victoires

La performance de jeu n'est pas prise en compte et n'est donnée qu'à titre indicatif.

Article 11 : Communication et publication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués à l'Arbitre par le biais de la feuille de résultat, complétée et vérifiées par les deux joueurs et remises à la table d'arbitrage, immédiatement dès la fin de chaque partie.

L'encodage des résultats est du ressort de l'Arbitre.

La publication des résultats est du ressort de l'Arbitre.

Les résultats de chaque ronde seront publiés sur le site du CRELEL

<https://crelel.be> ainsi que sur le site [Swar Results](#) de la FRBE.

Article 12 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique allumé (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette, etc.) est interdit en salle de jeu et ne doit pas être porté sur soi.

Ces objets doivent être déposés sur la table de jeu, éteints et visibles de l'arbitre.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par constatation et décision de l'Arbitre.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus des salles de jeu.

Les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.

Article 13 : Conduite des joueurs et des spectateurs

En salle de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.

En salle de jeu et à ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et des arbitres.

Il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play en toute circonstance.

Une salle d'analyse est à disposition des participants et des spectateurs.

Article 14 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Le premier prix du classement général du tournoi T1 est garanti à 750 €.

Le premier prix du classement général du tournoi T2 est garanti à 100 €.

Si un joueur d'une catégorie inférieure se classe au niveau des prix du classement général, il ne lui sera attribué que la plus haute des sommes prévues.

Les prix ne sont pas cumulables.

Dans le tournoi T1, 3 coupes seront décernées aux 3 premiers joueurs du classement général et 1 coupe sera remise au vainqueur de chaque catégorie.

Dans le tournoi T2, 1 coupe sera décernée au vainqueur du classement général.

Article 15 : Remise des prix

Celle-ci s'effectuera dès que possible en fin de tournois.